Mélanges de graines d'herbe pour pâturages

Par G. F. BAILEY, Régisseur, Station expérimentale, Fredericton, N.-B.

On entend souvent parler de cultivateurs qui achètent à gros prix des mélanges de graines d'herbe pour ensemencer de petits champs devant rester permanemment en gazon. C'était là un système qui était vu d'un assez bon œil il y a quelques années par les agents de la station expérimentale fédérale de Fredericton, mais on a changé d'avis depuis: Une étude approfondie des problèmes que présente le pâturage permanent a fait voir que l'emploi d'un mélange ordinaire de graines d'herbe à foin coûte moins cher et qu'il donne de meilleurs résultats, à condition que l'on applique de bons engrais et que l'on prenne bien soin du pâturage.

Les recherches faites sur les pâturages à la station expérimentale de Fredericton, ont établi bien clairement qu'un changement graduel se produit dans la nature de l'herbage sur les pâturages bien entretenus. Les analyses de parcelles d'essais de pâturage faites à la station de Fredericton par le Service de la botanique d'Ottawa, révèlent que les plantes les moins utiles sont graduellement remplacées par des plantes plus désirables, par exemple, dans un pâturage, le trèfle blanc de Hollande qui venait en troisième place en 1928 est maintenant en première place et constitue 30-35% de l'herbage. L'agrostide vulgaire qui était en première place, est maintenant en deuxième. La mousse qui était en quatrième place il y a cinq ans ne se rencontre presque plus aujourd'hui. Il y a cependant certaines plantes inutiles comme la renoncule et le pissenlit d'automne qui occupent pratiquement la même place qu'il y a cinq ans. Par contre, d'autres mauvaises herbes comme la marguerite, qui pullulaient il y a cinq ans, ne se rencontrent aujourd'hui que dans les pâturages laissés sans traitement, pour servir de témoins.

Une autre expérience entreprise en 1932 à la station de Fredericton fournit aussi des renseignements intéressants à ce sujet. Un champ qui avait été tenu en jachère d'été l'année précédente a été morcelé en parcelles et ensemencé de cinq espèces différentes de graminées et de trèfles et de cinq mélanges de graminées et de trèfles, en double. Deux autres parcelles ont été laissées sans traitement, pour servir de témoins. Toutes ces parcelles ont été traitées avec un engrais chimique complet et mises en paissance par des vaches tous les ans. Les observations faites pendant trois années successives ont révélé un changement graduel dans la composition de l'herbage, et il est très probable que la majorité de ces parcelles auront le même peuplement de plantes dans quelques années. L'agropyre à crête, qui avait été semée seule, a été détruite par l'hiver la première année. Cette parcelle a aujourd'hui une excellente couverture de plantes de la composition suivante:—50% de trèfle blanc volontaire, 15% d'agrostide vulgaire volontaire; le reste se compose de graminées volontaires, de trèfle et de quelques mauvaises herbes. Elle a une couverture de 89%.

Deux parcelles laissées non ensemencées avaient une densité passable de plantes la première année et l'herbage présente actuellement la composition suivante: Trèfle blanc 45%, agrostide vulgaire 7½%, agrostide stolonifère 12½%, pâturin bleu du Kentucky 7½%; le reste se compose d'autres herbes. La couverture du sol est de 84½%.

Nous ne pouvons ici, faute de place, donner un résumé complet de cette expérience si intéressante, mais le lecteur peut voir par ce que nous venons de dire que la plupart des pâturages anciens et nouvellement ensemencés peuvent graduellement se mettre à produire une quantité abondante de bonnes graminées et de bons trèfles, à condition qu'ils soient bien engraissés et que l'on en prenne soin.

LA SEMAINE

M. le docteur Albert Marois, de Québec, médecin légiste de cette province, ancien professeur à l'Université Laval est décédé jeudi dernier, après quelques heures de maladie.

* * *

UN dramatique accident s'est déroulé vendredi dernier, dans la mine Canadian Malartic, à Rouyn. Un suédois, du nom de Evert Hawkins, âgé de 33 ans, a été tué instantanément par la chute d'une grosse pierre qui se détacha subitement des parois de la mine.

* * *

M. Henri Plourde, chef du service de l'apiculture et de l'industrie sucrière au Ministère de l'Agriculture, Mme Plourde et leur fillette, Marcelle, âgée de 10 ans, ont été sérieusement blessés jeudi dernier quand leur automobile a dérapé sur la chaussée glissante pour s'abimer sur deux arbres à quelques milles avant l'entrée du village de Berthier.

* * *

UN enfant d'un an, fils de M. et Mme Charles-Henri Fortin, de Jonquières est mort lorsque, s'amusant avec un ourson de paille, il enlèva un œil de son "teddy bear" et, le portant à sa bouche, à l'insu de ses parents, s'étouffa en tentant de l'avaler. Malgré l'intervention du médecin, demandé, en hâte, l'enfant succombait quelques heures plus tard.

* * *

L'HONORABLE Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, a fixé les dates de la Fête des Arbres dans les différentes parties de la province, et cette décision a été ratifiée par le lieutenant-gouverneur en conseil, comme suit: région de Montréal, 19 avril; région de Québec et Trois-Rivières, 26 avril; région du lac St-Jean, Chicoutimi et Rimouski, 3 mai, et région de l'Abitibi, 10 mai.

* * *

M. Mme J.-Eugène Larue, de Montréal, leur fils et deux amis, ont été blessés samedi dernier, quand leur auto a fait un plongeon de 40 pieds, à Gentilly. A cause de l'état de la route, M. Larue perdit le contrôle de sa voiture qui frappa et enfonça le garde-fou du pont. Les occupants furent ensuite emportés dans l'auto et tombèrent en bas d'un remblai d'une hauteur de 40 pieds.

* * *

CINQ jeunes gens dont l'âge varie de 15 à 22 ans ont vu la mort de près lundi après-midi sur le St-Laurent, non loin du chenal de l'île Ste-Hélène, quand l'embarcation qu'ils occupaient a tourné sens dessus dessous dans un remou. Le constable Desrosiers de la police de St-Lambert avec l'aide de quatre personnes réussirent à ramener sur la terre ferme les cinq jeunes gens qui étaient cramponnés à leur embarcation renversée.

* * *

UNE tragédie de l'automobile a coûté la vie à M. Wilfrid Champagne, de Scott, Ctê Dorchester, dimanche dernier, sur la route Lévis-Jackman. M. J.-B. Marcoux qui conduisait, perdit le contrôle de la voiture qui alla capoter dans le fossé, écrasant sous son poids le propriétaire de l'auto, M. Champagne. M. Marcoux put sortir indemne de l'accident et porta secours à son compagnon avec l'aide d'autres personnes attirées sur les lieux par le bruit causé par l'éclatement du pneu arrière gauche. Transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. Champagne est décédé quelques heures après son arrivée.

La classification des porcs

(Suite de la page 155)

que 20% du total passent à la catégorie "sélect" et 40% sont classés "bacon".

Ontario depuis une couple de mois a passé au mouvement ascendant. En décembre les expéditions s'élèvent à 96.966 sujets ou 11787 de plus qu'au mois correspondant de 1934, alors qu'elles s'élevaient à 85179 porcs, 29815 sujets ont été classés "sélect" et 51% ou 49498 "bacon".

Les expéditions de la province de Québec accusent encore en décembre un surplus de presqu'autant que le total des expéditions pour décembre 1934, qui était de 7867 têtes, le total pour 1935 en décembre étant de 13664 ou 5797 porcs de plus, 2595 porcs sont passés à la catégorie "sélect" et 40% ou 5689 "bacon". C'est un progrès qu'il nous plait toujours de signaler.

A noter que les comtés suivants ont fait classer plus que 50% du total de leurs porcs dans les catégories "sélect" et "bacon"; Argenteuil, Arthabaska, Bagot, Berthier, Brome, Chambly, Champlain, Châteauguay, Compton, Drummond, Hull, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Lac St-Jean, Laprairie, Maskinongé, Matane, Mégantic, Missisquoi, Nicolet, Pontiac, Québec, Richelieu, Richmond, Rouville, Shefford, Soulanges, Stanstead, St-Hyacinthe, St-Jean, Vaudreuil, Verchères, Wolfe, Yamaska.

Le rapport pour les douze mois de l'année 1935 n'est pas moins intéressant à étudier. Des cinq provinces dont nous avons les chiffres, Québec est la seule à figurer avec une augmentation. Le tableau suivant permet de le mieux juger:

	1934	1935	Différence
Alberta	1,012,827	953,078	—57,749
Saskatchewan	491,135	440,418	—50,715
Manitoba	250,539	211,829	—18,710
Ontario	1,175,769	1,056,454	—119,315
Québec	85,582	148,846	+63,174

Trop de mauvaises herbes dans l'orge de l'Ouest

Dans un discours qu'il a prononcé dernièrement à la réunion du Comité national de l'orge, le professeur E. W. Crampton, professeur de nutrition animale au collège Macdonald, Qué., a déclaré que les catégories à bétail de l'orge de l'Ouest sont mal vues des nourrisseurs de l'Est du Canada parce qu'elles renferment beaucoup de mauvaises herbes et d'autrès matières étrangères. Il serait relativement facile, a-t-il dit, d'enlever ces graines de mauvaises herbes du grain moyen des machines modernes.

Tant que l'on n'aura pas réussi à faire disparaître ces matières adultérantes qui gâtent la qualité de l'orge, on peut se demander, dit le professeur Crampton si l'orge canadienne de l'Ouest deviendra d'un usage courant dans l'Est du Canada.

Cette forte proportion d'impuretés dans l'orge provenant des provinces des Prairies a été également critiquée par d'autres représentants des provinces de l'Est.

J.-E. McRostie, un agent de l'une des principales compagnies de mouture, qui écoule de grandes quantités de grain pour les bestiaux, a déclaré qu'un échantillon d'une livre prélevé récemment sur un wagon d'orge de l'Ouest No 4 C.W. expédié sur l'Ontario contenait plus de 7,000 graines de mauvaises herbes.

Dans le rapport du Comité spécial du Ministère fédéral de l'Agriculture au sujet du placement de la semence d'orge, W R. White, chef du Service des aliments de la Division fédérale des aliments, a déclaré qu'en général les grains à bétail de l'Ouest du Canada

(Suite à la page 159)

ABSORBINE SOULAGERA CETTE ENTORSE

Les chevaux aiment Absorbine.—Ils savent en combien peu de temps il soulage les tendons enflés, les éparvins, enflures aux pieds, suros, chevilles et muscles endoloris ainsi que les affaissements—il extirpe le mal—Absorbine permet de plus au cheval de travailler durant son traitement, ne provoque pas d'ampoule et garde le poil. Bon antiseptique. D'un usage économique puisque très peu fait beaucoup de bien. En vente chez tous les pharmaciens à $2.50 la bouteille.

W. F. Young, Inc., Lyman Bldg., Montréal

ABSORBINE
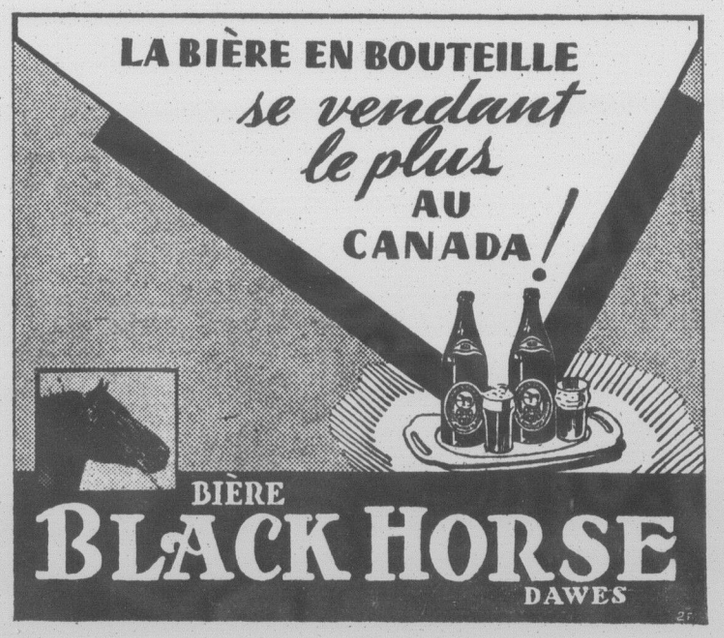
BRONCHITE
SOULAGEMENT
ASSURE EN UNE NUIT AVEC
BUCKLEY'S
MIXTURE
—AGIT COMME L'ECLAIR— 13F